

chimiques pour la défense, à Ottawa (Ont.), la Station expérimentale Suffield, à Ralston (Alb.), et les Laboratoires de Kingston de recherches pour la défense, à Barriefield (Ont.).

Les recherches dans le domaine militaire et psychologique, sur les vêtements et les aliments, se poursuivent dans les services de l'État, aux laboratoires de recherches médicales pour la défense, près de Toronto, et, à l'extérieur, aux universités canadiennes, au moyen de subventions d'appoint. La médecine aéronautique est ici un domaine important, mais les recherches s'étendent également aux problèmes de la marine et de l'armée, de même qu'aux succédanés du sang, aux infections et à l'immunisation, aux brûlures et aux blessures, aux effets du bruit sur l'ouïe, et autres facteurs pouvant influencer sur le rendement et la santé d'un militaire.

La plupart des travaux de recherche fondamentale en aéronautique se font à l'extérieur, dans les universités canadiennes. Les principaux domaines sont l'aérodynamique, la propulsion des avions et le matériel des constructions mécaniques. La recherche en vue d'applications pratiques se fait au Centre national d'aéronautique, à Ottawa, et dans des industries en vertu de contrats.

En somme, le Conseil de recherches pour la défense continue d'appuyer les recherches qui sont d'un intérêt particulier pour les forces armées du Canada et analyse continuellement son programme en vue de s'assurer qu'il tienne compte de tous les changements qui surviennent dans les besoins de la défense. Le Conseil collabore étroitement avec le ministère de la Production de défense pour que les travaux de recherches et de perfectionnement demeurent intimement liés à la production.

Section 2.—Collèges militaires et collèges d'état-major

Collèges militaires canadiens.—Les trois collèges militaires canadiens sont le Collège militaire royal du Canada, fondé à Kingston (Ont.) en 1876; le Royal Roads, près de Victoria (C.-B.), établi en 1941, et destiné à former des officiers de la Marine; et le Collège militaire royal de Saint-Jean, situé à Saint-Jean (P.Q.), institué surtout pour les aspirants officiers de langue française. Le Collège militaire royal du Canada et le Royal Roads ont été constitués en collèges militaires canadiens en septembre 1948, tandis que le Collège militaire royal de Saint-Jean a été ouvert en 1952. En 1959, l'Assemblée législative de l'Ontario accordait au Collège militaire royal une charte l'autorisant à conférer des grades.

L'instruction et la formation que donnent les collèges militaires ont pour but de donner une culture générale, d'enseigner des spécialités et de développer les qualités de caractère et de commandement nécessaires aux officiers des trois armes. Les cours d'instruction procurent une formation générale, scientifique et militaire, solide et bien comprise, conduisant à des diplômes dans les arts et dans les sciences qu'octroie le Collège militaire royal. La structure des cours et de la formation permet aux cadets d'exercer leur autorité et de former leur jugement.

Le cours des cadets est de quatre ans au Collège militaire royal du Canada et à Royal Roads. Comme les troisième et quatrième années du cours ne se donnent qu'au Collège militaire royal du Canada, les cadets inscrits à Royal Roads doivent changer de collège pour achever les dernières années de cours général ou de génie. Le Collège militaire royal de Saint-Jean comprend une année préparatoire et le cours est d'une durée de cinq ans. Les cadets y accomplissent l'année préparatoire, la première et la deuxième, et ils font les deux dernières au Collège militaire royal du Canada.

L'année scolaire, de onze mois, est divisée en trois périodes: automne, hiver et été. Les mois de septembre à avril sont consacrés à la formation générale complétée par l'instruction militaire, comportant les exercices et la culture physique. La période d'été, qui s'étend de mai au milieu d'août, consiste dans la formation pratique dans un établissement de l'arme dans laquelle le cadet s'est enrôlé. Pour être admis en première année au Collège militaire royal du Canada et à Royal Roads, le cadet doit présenter son immatriculation senior (ou l'équivalent) dans les disciplines suivantes: anglais, physique, mathématiques (algèbre, géométrie et trigonométrie), chimie et, au choix, l'histoire ou une langue, de